

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

2015 : LES FONDATIONS DE LA CROISSANCE

- **Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 274 millions d'euros*** ;
- **Accord majeur avec AstraZeneca pour le co-développement et la commercialisation de monalizumab en immuno-oncologie** ;
- **Innate Pharma construit les bases de sa croissance en élargissant son portefeuille de candidats et en renforçant ses capacités en recherche et développement.**

Marseille, le 18 février 2016

Innate Pharma SA (Euronext Paris: FR0010331421 – IPH) annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour 2015. Les comptes consolidés sont joints à ce communiqué de presse.

Hervé Brailly, président du directoire d'Innate Pharma, déclare : « 2015 a été une année très importante pour Innate Pharma. En avril, nous avons signé un accord majeur de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca sur lequel nous pourrions nous appuyer pour engager les prochaines étapes de notre développement et aller vers des phases d'essais cliniques avancés et, potentiellement, la commercialisation de médicaments. Le paiement initial nous apporte également une flexibilité financière que nous utilisons pour étendre les capacités de la Société. Notre organisation se renforce, nous recrutons de nouveaux talents et investissons dans notre portefeuille propriétaire de candidats-médicaments cliniques et précliniques pour assurer la croissance future d'Innate. L'acquisition du programme préclinique visant à développer un nouvel inhibiteur de point de contrôle CD39 et notre investissement dans des technologies innovantes d'anticorps bispécifiques engageant les cellules NK qui a donné lieu à une collaboration avec Sanofi sont des illustrations récentes et tangibles de cette évolution.

En attendant les données cliniques pour lirilumab, nous avons la volonté d'élargir et de consolider notre positionnement unique dans le secteur très prometteur de l'immuno-oncologie ».

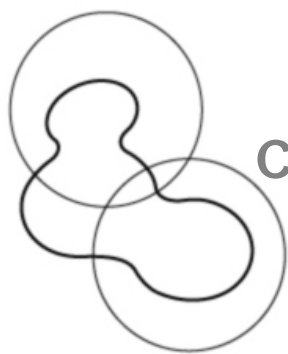
Une conférence téléphonique se tiendra aujourd'hui à 14h30

au numéro suivant : +33 (0)1 70 77 09 34

Vous pourrez **réécouter la conférence** pendant trois mois au numéro suivant :

+33 (0)1 72 00 15 00 code d'accès : 298781#

* Comprenant des actifs financiers courants d'un montant de 83,0m€ et des actifs financiers immobilisés d'un montant de 37,8m€.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

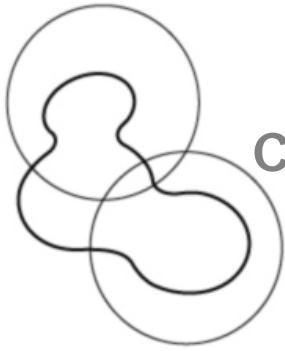
Principaux éléments financiers :

Les éléments clés des résultats annuels 2015 sont les suivants :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 273,7 millions d'euros (m€) au 31 décembre 2015 (69,2m€ au 31 décembre 2014), à la suite de l'encaissement le 30 juin 2015 du paiement initial de 250 millions de dollars US (223,5m€) relatif à l'accord de co-développement et de commercialisation signé le 24 avril 2015 avec AstraZeneca.
 - Les actifs financiers comprennent des actifs financiers courants d'un montant de 83,0m€ et des actifs financiers immobilisés d'un montant de 37,8m€ ;
 - À la même date, les dettes financières s'élevaient à 3,8m€ (4,2m€ au 31 décembre 2014).
- Des produits opérationnels s'élevant à 25,1m€ (contre 7,6m€ en 2014) provenant principalement des accords de collaboration et de licence (17,9m€) et du crédit impôt recherche (7,0m€).
 - Les revenus des accords de collaboration et de licence correspondent principalement à l'étalement comptable du paiement reçu par Innate Pharma relatif à l'accord signé en avril 2015 avec AstraZeneca, qui se fera sur la base des coûts qu'Innate Pharma s'est engagée à supporter dans le cadre de l'accord (12,1m€ reconnu en chiffre d'affaires en 2015). Les revenus 2015 incluent également un paiement d'étape de 5m\$ (4,5m€) reçu de Bristol-Myers Squibb et faisant suite au démarrage d'un essai clinique en hématologie-oncologie.
- Des charges opérationnelles s'élevant à 35,9m€ (27,6m€ pour l'exercice fiscal 2014), dont 83% consacrés à la recherche et au développement. La hausse des charges est principalement due à l'augmentation du nombre d'employés de la Société (de 99 au 31 décembre 2014 à 118 au 31 décembre 2015) et à l'augmentation des coûts de sous-traitance résultant de l'accroissement et de l'avancement du portefeuille de programmes précliniques et cliniques.
- Des produits financiers nets s'élevant à 4,1m€.
- En conséquence des variations des revenus et des dépenses, il ressort une perte nette s'élevant à 6,7m€ (contre 19,6m€ en 2014).

Le tableau suivant résume les comptes annuels établis conformément aux normes IFRS pour les exercices fiscaux se terminant aux 31 décembre 2015 et 2014 :

	Exercice fiscal se terminant le 31 décembre	
En milliers d'euros (normes IFRS)	2015	2014
Revenus des accords de collaboration et de licence	17 906	907
Financements publics de dépenses de recherche	7 235	6 715
Produits opérationnels	25 141	7 623
Dépenses de recherche et développement	(29 906)	(22 671)
Frais généraux	(6 008)	(4 918)
Charges opérationnelles nettes	(35 914)	(27 589)
Résultat opérationnel (perte)	(10 772)	(19 966)
Produits (charges) financiers, nets	4 066	508
Profit de dilution	-	(19)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	(170)
Résultat net (perte)	(6 706)	(19 647)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Avancées du portefeuille de candidats médicaments au cours du deuxième semestre 2015 :

Lirilumab, anticorps anti-KIR, licencié à Bristol-Myers Squibb :

- EffiKIR (essai de Phase II randomisé contre placebo testant lirilumab en traitement de maintenance chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde en première rémission complète - essai IPH2102-201) :

En septembre 2015, le DSMB a effectué sa cinquième évaluation de l'étude EffiKIR et recommandé la poursuite de l'essai sans modification. Pour rappel, depuis mars 2015, l'essai se poursuit avec un bras actif et un bras placebo.

La Société anticipe que les données cliniques sur le critère primaire d'efficacité, la survie sans leucémie, seront disponibles au deuxième semestre 2016. La levée de l'aveugle et l'analyse statistique primaire sont conditionnées, selon le protocole, à l'atteinte d'un nombre d'événements déterminé.

- Démarrage d'un nouvel essai de Phase II testant lirilumab dans des cancers hématologiques au deuxième semestre 2015 :

Ce nouvel essai de Phase II teste lirilumab, nivolumab et 5-azacytidine en combinaison chez des patients présentant un syndrome myélodysplasique.

Plusieurs combinaisons engageant lirilumab, notamment avec nivolumab, sont actuellement explorées dans cinq essais différents de Phase I/II et dans de multiples indications de cancers hématologiques. La combinaison de lirilumab et nivolumab est également explorée dans des tumeurs solides.

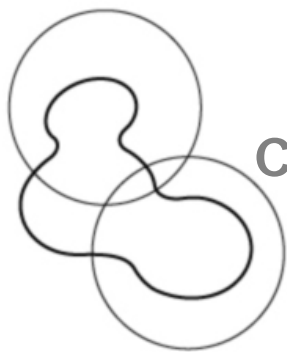
- Premier paiement d'étape au titre du contrat de licence de lirilumab :

En octobre 2015, Innate Pharma a reçu un paiement d'étape de 5 millions de dollars de la part de Bristol-Myers Squibb. Ce paiement est intervenu suite au traitement du premier patient dans l'essai de Phase II testant lirilumab en combinaison avec rituximab chez des patients présentant une leucémie lymphoïde chronique (« LLC ») en rechute ou réfractaire, ou non traitée et à haut risque de progression.

Monalizumab, anticorps anti-NKG2A, développé en partenariat avec AstraZeneca :

Au second semestre 2015, le plan de développement de monalizumab (jusqu'ici dénommé IPH2201) s'est poursuivi avec le lancement de trois nouveaux essais :

- En septembre 2015, un premier patient a été traité dans l'essai de Phase I/II testant monalizumab en monothérapie chez des patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire de grade élevé. Cet essai est conduit par le NCIC Clinical Trials Group au Canada et pourra recruter 38 patientes.
- En octobre 2015 a eu lieu le démarrage d'un essai clinique de Phase I/II testant monalizumab en combinaison avec ibrutinib chez des patients atteints d'une LLC en rechute ou réfractaire. L'essai se déroule dans plusieurs centres aux États-Unis et pourra enrôler jusqu'à 45 patients.
- En décembre 2015 a eu lieu le démarrage d'un essai clinique de Phase Ib/II testant monalizumab en combinaison avec cetuximab chez des patients atteints d'un cancer de la



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

tête et du cou en rechute ou métastatique. Cet essai multicentrique se déroule en Europe et aux États-Unis et pourra enrôler jusqu'à 70 patients.

En février 2016, le cinquième essai clinique du plan de développement initial de monalizumab a démarré. Il teste monalizumab en combinaison avec durvalumab dans des tumeurs solides, et est conduit par AstraZeneca/MedImmune. Cet essai est une étude multicentrique, ouverte, comprenant une escalade de dose et une extension de cohorte, évaluant la sécurité, la tolérance et l'activité anti-tumorale de la combinaison dans différentes tumeurs solides. Il pourra enrôler jusqu'à 208 patients et se déroulera aux États-Unis et en Europe.

Par ailleurs, monalizumab est actuellement testé dans un essai de Phase II en monothérapie avant toute intervention chirurgicale chez des patients présentant un cancer épidermoïde de la cavité buccale (un type de cancer de la tête et du cou).

IPH4102, anticorps anti-KIR3DL2 :

IPH4102 est un anticorps cytotoxique « first-in-class » développé pour le traitement de certains cancers exprimant KIR3DL2, en particulier dans les formes agressives de lymphomes T cutanés (« LTC »), le syndrome de Sézary et le mycosis fongoïde transformé.

En décembre 2015, un premier patient a été traité dans l'essai de Phase I testant IPH4102 chez des patients présentant un LTC en rechute ou réfractaire.

Cet essai comprend une escalade de dose suivie d'une extension de cohorte, dont les premières données sont respectivement attendues à la fin de 2017 et 2018. Il s'agit d'un essai ouvert, multicentrique, mené en Europe et aux États-Unis.

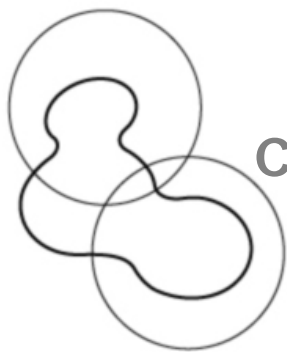
En septembre 2015, le Professeur Martine Bagot, Chef du Service de Dermatologie à l'Hôpital Saint-Louis à Paris et co-découvreur de la cible KIR3DL2, a présenté le rationnel d'IPH4102 dans le traitement des LTC, ainsi que le protocole de l'essai de Phase I dans le cadre de la conférence sur les lymphomes cutanés de l'EORTC à Turin en Italie.

La Société a tenu deux réunions avec des leaders d'opinion pour échanger sur le lymphome T cutané, respectivement à New York avec Youn H. Kim, MD, Professeur de Dermatologie, Directeur du programme multidisciplinaire sur les lymphomes cutanés et Directeur médical du service de photophorèse au Stanford Medical Center, et à Paris avec le Professeur Martine Bagot. Les vidéos de ces événements sont consultables sur le [site internet d'Innate Pharma](#).

Corporate :

Renforcement des capacités en recherche et développement :

En 2015, Innate Pharma a recruté 19 nouveaux salariés, majoritairement dans les équipes de recherche en laboratoire et des opérations cliniques pour accompagner l'expansion du portefeuille préclinique et l'augmentation du nombre d'essais cliniques conduits par la Société. Au 31 décembre 2015, l'effectif était de 118 salariés. D'autres recrutements sont prévus pour 2016.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Evènements postérieurs à la période :

Acquisition du programme d'anticorps inhibiteurs du checkpoint immunitaire CD39 d'OREGA Biotech

Le 10 janvier 2016, Innate Pharma et OREGA Biotech ont annoncé la mise en place d'un accord de licence exclusive selon lequel OREGA Biotech accordait à Innate Pharma l'intégralité des droits de développement, de fabrication et de commercialisation de son programme d'anticorps anti-CD39.

Ce programme, actuellement en développement préclinique, vise à développer un anticorps monoclonal anti-CD39. Cibler les voies d'immunosuppression de l'adénosine pourrait promouvoir une réponse immunitaire anti-tumorale dans un grand nombre de tumeurs.

Cette acquisition élargit le portefeuille d'actifs innovants d'Innate Pharma en immuno-oncologie. Selon les termes de l'accord, OREGA Biotech est éligible à un versement initial, des paiements d'étapes liés au développement préclinique, clinique et réglementaire, ainsi qu'à des redevances sur les ventes nettes.

Accord de collaboration et de licence avec Sanofi pour de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques engageant les cellules NK en immuno-oncologie

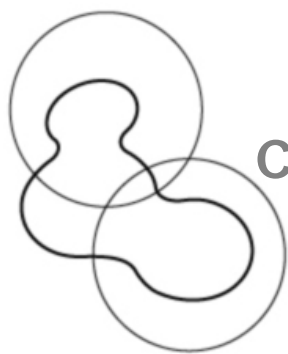
Le 11 janvier 2016, Innate Pharma et Sanofi ont annoncé la mise en place d'un accord de collaboration et de licence dans le but d'appliquer la nouvelle technologie propriétaire d'Innate Pharma au développement de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques recrutant, via leur récepteur activateur NKp46, les cellules NK contre les cellules tumorales.

Selon les termes de l'accord de licence, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits résultant de la collaboration. Innate Pharma est éligible à des paiements d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs de développement et de commercialisation pouvant atteindre 400 millions d'euros ainsi qu'à des redevances assises sur les ventes nettes.

Prochaines publications scientifiques :

De nouvelles données précliniques concernant les actifs du portefeuille d'Innate Pharma seront présentées en 5 posters au congrès annuel de l'American Association of Cancer Research[†] (AACR), du 16 au 20 avril 2016 à la Nouvelle-Orléans aux États-Unis.

[†] American Association of Cancer Research : Association américaine pour la recherche contre le cancer.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique qui conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants contre le cancer et les maladies inflammatoires.

La Société a trois programmes testés en clinique, dont deux inhibiteurs de points de contrôle de l'immunité (IPCI) dans le domaine de l'immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui pourrait changer le paradigme de traitement des cancers en rétablissant la capacité des cellules immunitaires à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

Son approche originale a donné lieu à des alliances structurantes avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb et AstraZeneca, Sanofi et Novo Nordisk A/S.

Basée à Marseille et cotée en bourse sur NYSE-Euronext Paris, Innate Pharma comptait 118 collaborateurs au 31 décembre 2015.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421
Code mnémorique IPH

Disclaimer :

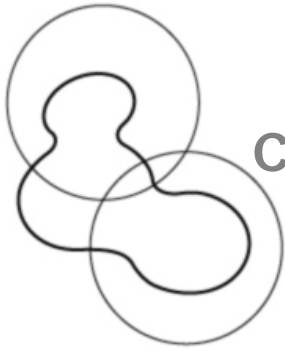
Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma
Laure-Hélène Mercier
Director, Investor Relations
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 87
investors@innate-pharma.com

ATCG Press
Marie Puvieux
Mob.: +33 (0)6 10 54 36 72
presse@atcg-partners.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

ANNEXES

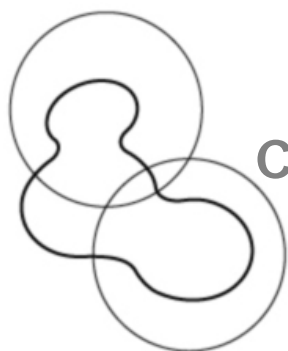
Innate Pharma SA

<p>Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2015</p>
--

Le bilan, le compte de résultat ainsi que le tableau de flux de trésorerie sont établis selon les normes comptables internationales IFRS.

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après finalisation des procédures requises pour les besoins du dépôt du document de référence. Les états financiers au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Directoire le 17 février 2016. Ils ont été revus par le Conseil de surveillance le 17 février 2016 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 2 juin 2016.

Le rapport financier annuel d'Innate Pharma, inclus dans le document de référence, sera mis à disposition en avril 2016.

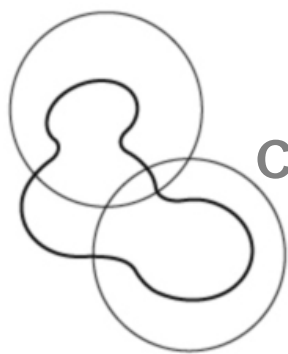


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Bilan (en milliers d'euros)

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	152 870	64 286
Actifs financiers courants	83 040	4 952
Créances courantes	16 216	10 075
Total actif courant	252 126	79 314
Actif non courant		
Immobilisations incorporelles	9 732	5 362
Immobilisations corporelles	6 304	5 931
Autres actifs financiers immobilisés	37 794	84
Total actif non courant	53 830	11 377
Total de l'actif	305 956	90 690
Passif		
Passif courant		
Dettes opérationnelles	59 541	10 322
Passifs financiers	622	453
Total passif courant	60 163	10 775
Passif non courant		
Passifs financiers	3 132	3 753
Avantages au personnel	1 740	1 094
Autres passifs non courants	168 854	441
Total passif non courant	173 726	5 289
Capitaux propres		
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société		
Capital social	2 692	2 648
Prime d'émission	186 337	181 746
Réserves et report à nouveau	(109 525)	(89 881)
Résultat de l'exercice	(6 706)	(19 647)
Autres éléments du résultat global	(730)	(241)
Total des capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	72 067	74 626
Total du passif	305 956	90 690

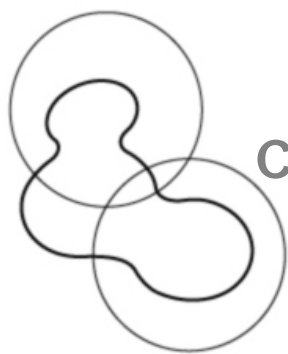


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
Revenus des accords de collaboration et de licence	17 906	907
Financements publics de dépenses de recherche	7 235	6 715
Produits opérationnels	25 141	7 623
Dépenses de recherche et développement	(29 906)	(22 671)
Frais généraux	(6 008)	(4 918)
Charges opérationnelles nettes	(35 914)	(27 589)
Résultat opérationnel	(10 772)	(19 966)
Produits financiers	6 691	917
Charges financières	(2 625)	(409)
Profit de dilution	-	(19)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	(170)
Résultat avant impôts sur le résultat	(6 706)	(19 647)
Charge d'impôt sur le résultat	-	-
Résultat net de la période	(6 706)	(19 647)
Résultats par action revenant aux actionnaires de la Société :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	53 400	50 152
(en € par action)		
- de base	(0,13)	(0,39)
- dilué	(0,13)	(0,39)

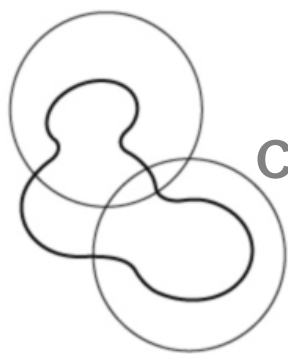


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Résultat de la période	(6 706)	(19 647)
Amortissements et dépréciations	2 655	2 344
Provisions pour charges et engagements sociaux	386	118
Variation de provisions sur actifs financiers	-	154
Paielements en actions	1 011	377
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-	170
(Profit) perte de dilution	(91)	19
Produits sur actifs et autres actifs financiers	(972)	(541)
Intérêts nets payés	139	165
Autres	-	26
Marge brute d'autofinancement	(3 578)	(16 834)
Variation du besoin en fonds de roulement	211 491	(1 300)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	207 912	(18 134)
Acquisition d'actifs immobilisés	(7 397)	(2 343)
Acquisition d'instruments financiers courants	(84 075)	(1 963)
Cession d'instruments financiers courants	5 995	-
Acquisition d'instruments financiers non courants	(37 792)	-
Variation de compte courant	-	(60)
Produits sur actifs et autres actifs financiers	972	541
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(122 297)	(3 823)
Produits de l'exercice ou de la souscription d'instruments de capitaux propres	3 497	1 015
Augmentation de capital	-	47 785
Remboursements de passifs financiers	(452)	(613)
Intérêts nets payés	(139)	(165)
Opérations sur actions propres	125	(70)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 032	47 950
Effets des variations de change	(63)	(68)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :	88 584	25 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	64 286	38 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	152 870	64 286



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Produits opérationnels

Les produits opérationnels de la Société proviennent du financement public de dépenses de recherche et des accords de collaboration et de licence. Nos produits opérationnels se sont élevés respectivement à 7,6 millions d'euros et 25,1 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2014 et 2015, selon la répartition suivante :

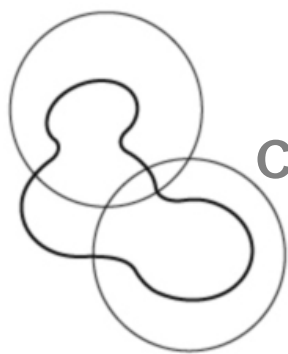
	Exercice clos le 31 décembre	
En milliers d'euros	2015	2014
Revenus des accords de collaboration et de licence	17 906	907
Financements publics de dépenses de recherche	7 235	6 715
Produits opérationnels	25 141	7 623

Revenus des accords de collaboration et de licence

Les revenus des accords de collaboration et de licence se sont élevés à 17,9 millions d'euros pour l'exercice 2015, contre 0,9 million d'euros pour l'exercice 2014. Les revenus 2015 proviennent de l'accord de co-développement et de commercialisation signé avec AstraZeneca en avril 2015 (12,1 millions d'euros) et de l'accord de licence signé en juillet 2011 avec Bristol-Myers Squibb (5,8 millions d'euros incluant un paiement d'étape de 4,5 millions d'euros).

Le 24 avril 2015, la Société a signé un accord de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca / MedImmune. Le paiement initial a été encaissé le 30 juin 2015 pour un montant de 223,5 millions d'euros, générant un gain de change de 2,5 millions d'euros. Le montant à reconnaître en revenu (221,7 millions d'euros) est étalé sur la base des coûts qu'Innate Pharma s'est engagée à supporter dans le cadre de l'accord. Au 31 décembre 2015, le montant non reconnu en chiffre d'affaires s'élève à 208,8 millions d'euros, dont 40,0 millions d'euros en « Dettes opérationnelles » et 168,8 millions d'euros en « Autres passifs non courants ».

Suite à la signature avec Bristol-Myers Squibb d'une licence exclusive pour le développement et la commercialisation du candidat-médicament IPH2102 (lirilumab), Innate Pharma a reçu un premier paiement de 24,9 millions d'euros (35,3 millions de dollars US). Cette somme, non remboursable et non imputable, est comptabilisée en chiffre d'affaires sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature. Le montant non encore reconnu en chiffre d'affaires (soit 0,4 million d'euros) constitue un produit constaté d'avance au passif du bilan. En plus de ce paiement initial, la Société facture à Bristol-Myers Squibb certaines dépenses relatives au programme licencié.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Financements publics de dépenses de recherche

Le tableau suivant détaille ce poste pour les exercices clos aux 31 décembre 2014 et 2015 :

En milliers d'euros	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Crédit d'impôt recherche	7 045	6 510
Subventions françaises et étrangères	190	205
Financements publics de dépenses de recherche	7 235	6 715

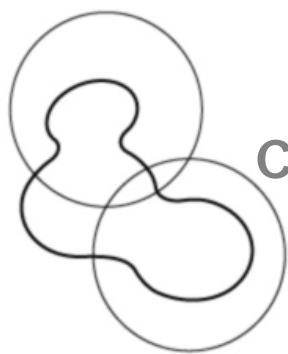
Le calcul du crédit d'impôt recherche correspond à 30% des dépenses éligibles de l'année fiscale.

Le tableau ci-dessous reprend le montant des dépenses (nettes de subventions) éligibles au titre des exercices clos au 31 décembre 2014 et 2015 :

En milliers d'euros	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche	24 248	21 568
Avances remboursables et subventions reçues, nettes	(799)	-
Base de calcul du crédit d'impôt recherche	23 449	21 568

Le crédit d'impôt recherche est normalement remboursé par l'État au cours du quatrième exercice suivant celui au titre duquel il a été déterminé, en l'absence d'imputation sur un montant d'impôt sur les sociétés exigible. Toutefois, depuis l'exercice 2010, les sociétés répondant aux critères de PME communautaires sont éligibles au remboursement anticipé des créances de crédit d'impôt recherche. La Société répondant aux critères définissant une PME communautaire, elle a donc bénéficié du remboursement anticipé et a perçu le crédit d'impôt recherche 2014 en novembre 2015.

Au cours des exercices 2014 et 2015, les subventions comptabilisées concernent une subvention européenne dans le cadre du programme FP-7. Il s'agit d'une subvention impactant notre compte de résultat, par opposition aux avances remboursables n'impactant que notre bilan et comptabilisées en dettes.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Analyse par fonction des charges opérationnelles

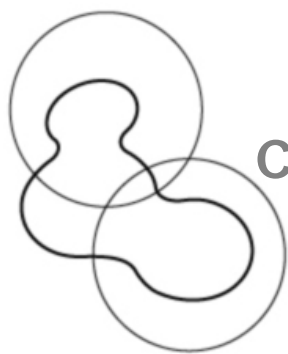
Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles par fonction pour les exercices clos au 31 décembre 2014 et 2015 :

En milliers d'euros	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Dépenses de recherche et développement	(29 906)	(22 671)
Frais généraux	(6 008)	(4 918)
Charges opérationnelles nettes	(35 914)	(27 589)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance et les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées respectivement à 22,7 millions d'euros et 29,9 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2014 et 2015. Ces dépenses ont représenté respectivement 82% et 83% des charges opérationnelles nettes pour les exercices clos aux 31 décembre 2014 et 2015. La hausse du poste entre 2014 et 2015 résulte essentiellement d'une augmentation des coûts de sous-traitance en liaison avec l'accroissement et l'avancement du portefeuille de programmes précliniques et cliniques et d'une hausse des effectifs.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. Les frais généraux se sont élevés respectivement à 4,9 et 6,0 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2014 et 2015. Ces dépenses ont représenté respectivement 18% et 17% des charges opérationnelles nettes pour les exercices clos aux 31 décembre 2014 et 2015. La hausse du poste résulte essentiellement des coûts de personnel (y compris les paiements en actions).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Analyse par nature des charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles par nature pour les exercices clos au 31 décembre 2014 et 2015 :

En milliers d'euros	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(2 607)	(1 693)
Coûts de propriété intellectuelle	(1 216)	(511)
Autres achats et charges externes	(17 722)	(14 432)
Charges de personnel autres que des paiements en actions	(10 142)	(7 915)
Paiements en actions	(1 011)	(377)
Amortissements et dépréciations	(2 655)	(2 344)
Autres produits et charges, nets	(560)	(317)
Charges opérationnelles nettes	(35 914)	(27 589)

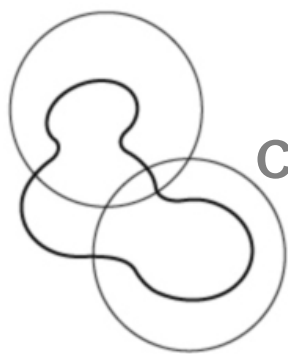
Achats consommés de matières, produits et fournitures

Les achats consommés de matières, produits et fournitures ont représenté respectivement des montants de 1,7 million d'euros et 2,6 millions d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015. La hausse du poste entre les deux exercices résulte de l'augmentation des achats consommés dans les laboratoires de la Société.

Coûts de propriété intellectuelle

Ces coûts ont représenté un montant de 0,5 et 1,2 million d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015.

Il s'agit des coûts de dépôt et de défense de nos brevets (incluant les brevets dont nous avons acquis les droits auprès de tiers et dont nous assumons les coûts de dépôt et de défense en vertu des accords nous liant aux propriétaires) ainsi que des coûts de prise en option ou en licence d'éléments de propriété intellectuelle. L'application de la norme IAS 38, compte tenu du stade de maturité de la Société et des incertitudes existantes sur l'aboutissement de nos projets de recherche et développement, nous conduit à reconnaître en charge de l'exercice l'intégralité des frais de propriété intellectuelle que nous supportons.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes ont représenté respectivement des montants de 14,4 millions d'euros et 17,7 millions d'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015, avec les répartitions suivantes :

En milliers d'euros	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Sous-traitance	(12 705)	(9 883)
Honoraires non-scientifiques	(1 326)	(904)
Frais de déplacements et de congrès	(1 111)	(1 157)
Locations, maintenance et charges d'entretien	(988)	(900)
Conseils et services scientifiques	(753)	(860)
Marketing, communication et relations publiques	(356)	(314)
Jetons de présence	(187)	(183)
Autres	(297)	(231)
Autres achats et charges externes	(17 722)	(14 432)

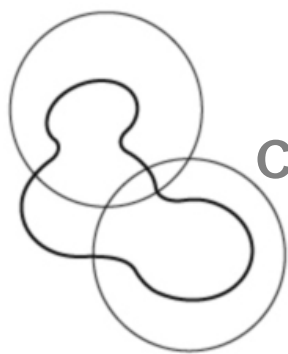
Le poste de sous-traitance comprend essentiellement les coûts des études de recherche (financement de recherches externes, notamment académiques, technologies d'humanisation d'anticorps, développement du processus de fabrication, etc.), de développement préclinique (productions pilotes, études de tolérance et de pharmacologie, etc.) ou de développement clinique (administration des essais cliniques, etc.) sous-traitées à des tiers. La hausse du poste entre 2014 et 2015 résulte essentiellement de l'accroissement et l'avancement du portefeuille de programmes précliniques et cliniques.

Les honoraires non-scientifiques concernent essentiellement les honoraires de commissariat aux comptes et d'audit, les honoraires versés à notre expert-comptable dans sa mission d'assistance comptable, fiscale et sociale, les frais d'avocats, les honoraires de conseil en stratégie ou en développement des affaires commerciales ainsi que les honoraires liés aux recrutements. La variation du poste entre 2014 et 2015 résulte essentiellement des frais d'avocats dans le cadre du contrat signé avec AstraZeneca.

Les frais de déplacements et de congrès concernent essentiellement les frais de déplacements du personnel ainsi que des frais de participation à des congrès, notamment des congrès scientifiques, médicaux, financiers et de développement des affaires commerciales.

Le poste de locations, maintenance et charges d'entretien se compose essentiellement des frais de maintenance des matériels de laboratoire et du bâtiment.

Le poste de conseils et services scientifiques se compose essentiellement de frais facturés par des conseils extérieurs nous apportant leur concours dans la recherche et le développement de nos produits. Il s'agit également des honoraires versés aux membres de notre conseil scientifique.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Charges de personnel

Les charges de personnel autres que les paiements en actions se sont élevées respectivement à 7,9 millions d'euros et 10,1 millions d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015.

Ce poste comprend les salaires ainsi que les charges sociales supportées par la Société. Son effectif moyen était de 91 personnes pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et 109 personnes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La proportion du personnel hors Comité exécutif affecté aux opérations de recherche et développement par rapport au personnel total de la Société s'établit respectivement à 78% et 79% pour les exercices clos au 31 décembre 2014 et 2015.

Le rapport charges de personnel (salaires et charges) sur effectif moyen (nombre moyen d'employés sur l'année) faisait ressortir un ratio annuel moyen de 87 et 93 milliers d'euros par employé pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015.

Paiements en actions

Les paiements en action se sont élevés à 0,4 et 1,0 million d'euros pour les exercices 2014 et 2015.

En application d'IFRS 2, ces charges correspondent à la juste valeur des instruments de capitaux attribués aux dirigeants et aux salariés. La charge reconnue en 2014 et 2015 résulte de l'émission au cours de l'exercice de bons de souscription d'action n'incluant pas de condition de présence (ainsi que des actions gratuites pour l'exercice 2015). En conséquence, la juste valeur de ces instruments n'a pas été étalée mais intégralement reconnue en charges au compte de résultat sur les exercices concernés.

Amortissements et dépréciations

Ces charges ont représenté respectivement une charge de 2,3 et 2,7 millions d'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015. Cette variation résulte essentiellement de l'amortissement de l'actif incorporel relatif à un complément de prix payé à Novo Nordisk A/S suite à l'accord avec AstraZeneca. La charge d'amortissement relative à cet actif s'élève à 0,8 million d'euros pour l'exercice 2015.

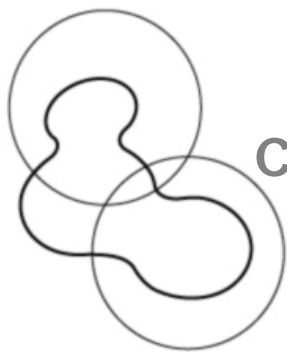
Autres produits et charges

Ce poste a représenté une charge nette de 0,3 et 0,6 million d'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015 respectivement. Les autres produits et charges comprennent principalement certaines taxes indirectes ainsi que les produits et charges exceptionnels.

Produits financiers nets

Les produits financiers nets ont représenté un montant de 0,5 million d'euros en 2014 et 4,1 millions d'euros en 2015.

Notre politique de placement privilégie l'absence de risque en capital ainsi que, dans la mesure du possible, une performance minimum garantie. Seule une faible portion de notre portefeuille d'investissement (1,5% au 31 décembre 2015) inclue des instruments présentant un faible niveau de risque.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants était de 69,2 millions d'euros et 235,9 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2014 et 2015. Cette amélioration de la trésorerie résulte principalement du paiement initial reçu en juin 2015 dans le cadre de l'accord signé avec AstraZeneca (223,5 millions d'euros).

Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Ce montant représente la quote-part du Groupe dans la perte nette de la société Platine Pharma Services SAS pour le premier semestre 2014. Suite à l'entrée au capital de la société Advanced Bioscience Laboratories Inc. en juillet 2014, Platine Pharma Services SAS n'est plus consolidée.

En novembre 2015, la Société a cédé sa participation résiduelle dans Platine Pharma Services SAS.

Impôts sur les sociétés

Compte tenu de ses déficits reportables, la Société n'a pas enregistré de charge d'impôt sur les sociétés. Par ailleurs, aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé en l'absence d'une probabilité suffisante de recouvrement.

Dans les comptes consolidés, conformément aux normes IFRS, le crédit d'impôt recherche n'est pas traité comme un produit d'impôt sur les sociétés mais est directement comptabilisé en produits opérationnels.

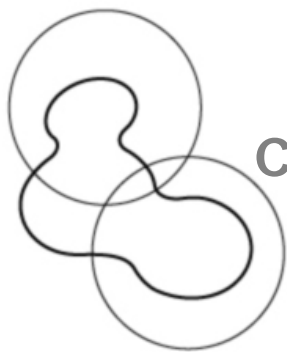
Formation du résultat net par action

La perte nette par action s'est élevée respectivement à 0,39 et 0,13 euro pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015.

Éléments de bilan

Au 31 décembre 2015, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants détenus par la Société s'élevait à 235,9 millions d'euros, contre 69,2 millions d'euros au 31 décembre 2014. A la même date, les actifs financiers immobilisés s'élevaient à 37,8m€.

Depuis sa création en 1999, la Société a été financée par son activité de « out-licencing » (principalement en relation avec les accords signés avec Novo Nordisk A/S, Bristol-Myers Squibb et AstraZeneca) et par l'émission d'actions nouvelles. La Société a également généré de la trésorerie par le financement public de dépenses de recherche et des financements reçus de BPI France (ex-Oséo) sous forme d'avances remboursables non porteuses d'intérêt et de Prêt à Taux Zéro Innovation (PTZI). Au 31 décembre 2015, le montant restant dû au titre de ces avances remboursables et prêts à taux zéro s'élève à 1,5 million d'euros, comptabilisé en passifs financiers non courants.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Les autres éléments clés du bilan au 31 décembre 2015 sont :

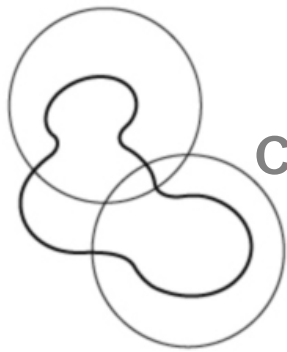
- Un produit constaté d'avance de 208,8 millions d'euros correspondant à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca non encore reconnue en résultat (dont 168,8 millions d'euros sont classés en « Autres passifs non courants ») ;
- Une créance de 7,0 millions d'euros sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2015 ;
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 9,7 millions d'euros, correspondant aux droits et licences relatifs à l'acquisition de l'anticorps anti-NKG2A (paiement initial en 2014 et complément de prix suite à l'accord AstraZeneca en 2015) ;
- Des capitaux propres s'élevant à 72,1 millions d'euros, incluant la perte pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2015 de 6,7 millions d'euros.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nets générés au cours de l'exercice 2015 se sont élevés à 88,6 millions d'euros, à comparer à des flux de trésorerie nets générés lors de l'exercice 2014 de 25,9 millions d'euros.

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Une perte comptable de 6,7 millions d'euros, incluant des amortissements d'un montant de 2,7 millions d'euros ;
- L'encaissement du paiement initial relatif à l'accord signé le 24 avril 2015 avec AstraZeneca (223,5 millions d'euros) ;
- Le produit net de l'émission d'actions consécutive à l'exercice d'instruments de participation au capital pour un montant de 3,5 millions d'euros.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Evènements post clôture

- Le 10 janvier 2016, Innate Pharma et OREGA Biotech ont annoncé la mise en place d'un accord de licence exclusive selon lequel OREGA Biotech accordait à Innate Pharma l'intégralité des droits de développement, de fabrication et de commercialisation de son programme d'anticorps anti-CD39, visant à développer de nouveaux inhibiteurs de point de contrôle immunitaire « first-in-class ». Cet accord de licence est le fruit d'une collaboration de recherche entre les deux sociétés débutée en 2014. Le paiement initial versé par la Société à OREGA Biotech sera comptabilisé en actif incorporel dans les comptes 2016.
- Le 11 janvier 2016, Sanofi et Innate Pharma ont annoncé la mise en place d'un accord de collaboration et de licence dans le but d'appliquer la nouvelle technologie propriétaire d'Innate Pharma au développement de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques recrutant, via leur récepteur activateur NKp46, les cellules NK contre les cellules tumorales. Innate Pharma est éligible à des paiements d'étapes pouvant atteindre 400 millions d'euros ainsi qu'à des redevances assises sur les ventes nettes.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 5 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 12 mars 2015. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société.

Document de référence 2016 :

La Société compte déposer auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un document de référence ainsi qu'un rapport financier pour 2015. Ces documents devraient être mis à la disposition du public en avril 2016.